

Collège administre les cours d'éducation permanente dispensés auparavant par le ministère de l'Éducation. Un transfert analogue des conseils scolaires aux collèges communautaires sur le plan administratif se produit actuellement en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick. Toutefois, de nombreux conseils scolaires offrent encore certains programmes d'éducation permanente. A Terre-Neuve et dans les Territoires du Nord-Ouest, les ministères de l'Éducation administrent les programmes au siège social, et on utilise les installations des conseils scolaires pour l'enseignement. Au Yukon, des cours d'éducation permanente offerts par le ministère de l'Éducation sont dispensés dans un centre de formation professionnelle et technique.

Collèges communautaires et écoles de métiers. La plupart des collèges communautaires et bon nombre d'écoles de métiers publiques offrent maintenant aux adultes la possibilité d'étudier à temps partiel. En 1975-76, plus de 140 établissements d'enseignement offraient des cours d'extension allant des cours de formation générale et de formation professionnelle aux passe-temps. Les effectifs à temps partiel comprennent les élèves inscrits aux programmes de formation professionnelle (niveau des métiers) et aux programmes de carrière de niveau semi-professionnel, aux cours de formation générale, aux cours de surveillance pour les propriétaires gérants parrainés par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, et aux cours d'enrichissement personnel.

Universités. En 1975-76, 56 universités offraient des programmes sans crédits. De plus, les effectifs inscrits à temps partiel aux programmes comportant des crédits ont toujours été considérables. Il faut mentionner également le Centre d'éducation permanente de Banff en Alberta, qui offre un programme analogue à celui des universités.

L'ampleur et la nature des programmes d'extension à l'intention des élèves qui ne peuvent suivre des cours sur le campus varient d'une université à l'autre, mais le principe est reconnu et accepté. Le Manitoba a institué des centres de ressources régionaux auxquels contribuent les universités et d'autres types d'établissements d'enseignement. Le Québec a mis sur pied la «téléuniversité», qui est une division de l'Université du Québec, et l'Université Memorial a lancé un programme expérimental dans l'île Fogo. En Alberta, l'Université d'Athabasca est une université «ouverte» parrainée par le ministère provincial de l'Enseignement supérieur et de la Main-d'œuvre pour produire et dispenser des programmes d'enseignement à l'intention des adultes qui désirent étudier dans leurs propres localités ou qui ne peuvent pas fréquenter un établissement postsecondaire traditionnel.

Effectifs. En 1975-76, plus de 1.6 million d'élèves suivaient des cours d'éducation permanente à divers niveaux. Si l'on considère la population non scolaire âgée de 15 ans et plus, 113 personnes sur 1,000 étaient inscrites, au lieu de 89 pour 1,000 en 1972-73, année où le total était de 1.2 million.

Il y avait 1,040,000 inscriptions, ce qui représentait environ 604,900 personnes, aux cours des conseils scolaires et du ministère de l'Éducation. Les inscriptions aux cours avec crédits ont diminué de 55%, tandis que les inscriptions aux cours sans crédits ont augmenté de 73%. Les beaux-arts et les arts appliqués étaient la discipline préférée (35.2% des inscriptions); venaient ensuite les sciences humaines (15.8%) et les sciences ménagères (11.7%).

Les inscriptions aux cours réguliers d'éducation permanente offerts par les collèges communautaires et les écoles de métiers se chiffraient à 573,300 en 1975-76. Ce nombre correspondait à plus de 431,100 élèves. Dans l'espace de quatre ans, les inscriptions aux cours sans crédits ont augmenté de plus de 218%, et celles aux cours avec crédits de 57%. Comme dans les établissements primaires-secondaires, les beaux-arts et les arts appliqués figuraient au premier rang avec 40% des inscriptions aux cours sans crédits. La gestion de l'entreprise (13%) et les cours techniques et de métier (11%) se situaient aux deuxième et troisième rangs.

En 1975-76, on comptait 748,100 inscriptions aux cours à temps partiel avec et sans crédits des universités, soit une augmentation de 42% par rapport à 1970-71. Le nombre total d'étudiants à temps partiel, établi à 548,100, dépassait le nombre total d'étudiants à temps plein, fixé à 370,400. Plus de la moitié (61%) des étudiants à temps partiel étaient inscrits à des cours avec crédits. Depuis 1970-71, cependant, le nombre inscrit à ces